

Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 11

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	
Page	Page
Croix-Rouge suisse	121
Conférence des Croix-Rouges neutres à Genève	122
La désinfection	125
Une leçon antialcoolique (suite)	130
Nouvelles de l'activité des sociétés : Alliance suisse des samaritains, Comité central ; Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel	132

Croix-Rouge suisse

Le médecin en chef de la Croix-Rouge suisse a réuni au mois de septembre les membres de la Direction et leur a exposé la situation actuelle du travail de notre Croix-Rouge nationale.

Il ressort de ses communications que la Croix-Rouge s'occupe toujours encore intensivement des transports de rapatriés et de la distribution de sous-vêtements aux soldats suisses mobilisés et nécessiteux.

Les transports de grands-blessés, de rapatriés (tant de l'étranger que d'internés en Suisse autorisés à retourner dans leur pays), concernent des Français, des Allemands, des Belges, des Autrichiens, des Italiens, des Serbes et même des Bulgares qui ont traversé notre pays. Le colonel Bohny a accompagné personnellement un grand nombre de trains, et il a eu l'occasion, au cours de ses fréquents voyages, de s'entremettre souvent entre belligérants pour aplanir des difficultés et nouer des relations qui ont facilité les échanges de prisonniers de guerre.

Comme délégué de Suisse, il a assisté à la Conférence des Croix-Rouges des pays neutres, qui a eu lieu à Genève en septembre et dont nous parlons d'autre part. A cette occasion il a préconisé une rencontre de délégués des nations belligérantes, sous les auspices du Comité international, afin de régler certaines questions d'assistance aux prisonniers et de rapatriement. Il estime avec raison qu'une telle conférence pourrait avoir lieu en Suisse et donnerait des résultats appréciables, infiniment plus rapides que les tractations diplomatiques dont on connaît les lenteurs.

Le Secrétariat général de la Croix-Rouge continue son œuvre d'assistance à nos soldats indigents. Il a dépensé jusqu'ici environ 1,300,000 fr. dans ce but. Si l'on ajoute à cette somme la valeur des dons en nature reçus et distribués par la Croix-Rouge suisse, ainsi que la fourniture d'objets divers aux troupes mobilisées, cela représente — depuis 1914 jusqu'à maintenant — plus de 1,600,000 fr.

La continuation de la collecte nationale rencontre bien des difficultés. Reprise dès le mois de mai par quelques sections, il n'est entré dans les caisses de la Croix-Rouge, et pendant ces derniers cinq mois, que 150,000 fr. environ. Bien des sections n'ont pas encore recommencé à recueillir des fonds à cause de circonstances spéciales à leurs régions d'activité; il est à souhaiter qu'elles puissent recommencer sans tarder un travail destiné à remplir les caisses bientôt épuisées de notre Croix-Rouge. Bien que celle-ci ait encore quelque matériel en réserve, il ne lui reste guère que 140,000 fr. pour continuer à satisfaire les demandes des unités de troupes, alors que les sous-vêtements deviennent de plus en plus coûteux.

Ce sont toujours les chemises, les caleçons et les chaussettes qui sont le plus demandés.

La Croix-Rouge a contribué aussi (pour 30,000 fr. environ) à organiser des infirmeries pour nos troupes; elle a fourni dans ce but des lits et du mobilier d'hôpital,

environ 700 couvertures, plus de 7000 draps de lits, 1000 chemises, etc.

Dans le but d'orienter les sections sur l'œuvre accomplie et sur le travail à faire, le colonel Bohny — avec l'approbation des membres de la Direction — a convoqué une réunion à Olten le 14 octobre. Les sections ont été engagées à envoyer des délégués à cette assemblée où toutes les questions actuelles, en rapport avec les œuvres d'assistance de la Croix-Rouge en Suisse, ont été traitées et mûrement discutées.

* * *

Le rapport annuel de la Croix-Rouge suisse, pour l'exercice 1916, est sous presse; il sera adressé sous peu aux sections.

Les comptes présentent,

aux recettes	fr. 119,038.49
tandis que les dépenses ont atteint	» 87,933.81

laissant ainsi un excédent

de	fr. 31,104.68
--------------	---------------

portés en augmentation du capital de la société.

Conférence des Croix-Rouges neutres à Genève

Du 11 au 14 septembre 1917, une conférence des Croix-Rouges neutres européennes s'est réunie à Genève sous la présidence du Comité international pour examiner, à l'entrée du quatrième hiver de la guerre, quelles améliorations pourraient être apportées aux conditions de vie, en premier lieu des prisonniers, puis des civils internés ou déportés, et enfin des habitants des pays occupés.

Cette conférence était composée des membres du Comité international et de délégués des Croix-Rouges de Danemark,

d'Espagne, de Hollande, de Norvège, de Suède et de Suisse, ainsi que M. E. de Torres, secrétaire de S. M. le roi d'Espagne.

La conférence a pris les décisions et émis les vœux suivants:

Le texte de ces résolutions sera envoyé aux Croix-Rouges et aux gouvernements.

I. *Visite des camps.* — La conférence demande que partout où les sociétés de la Croix-Rouge des Etats neutres ne peuvent pas exercer une surveillance efficace sur l'état des prisonniers et les visiter sans restrictions, les gouvernements neutres qui